Les Américains nomment AUJOURD'HUI le successeur de Roosevelt

Comment on vote aux États-Unis. – Bryan ou Taft. Une campagne gigantesque.

Aujourd'hui mardi, 3 novembre — la Constitution le veut ainsi, qui en a fixé la date *au mardi qui suit le premier* lundi du mois de novembre — mardi matin, 14 millions d'électeurs américains nommeront le collège électoral appelé à désigner le successeur du président de la République, dont le mandat expire en décembre.

M. Roosevelt ne se représente pas. Il s'est déjà présenté deux fois et la Constitution lui permet de se présenter une troisième. La Constitution le lui permet, mais l'usage le lui défend et il obéira à l'usage. Au surplus, il a six ans de présidence, au lieu de quatre, car il a succédé comme vice-président au président Mac-Kinley assassiné.

Six candidats *sont en présence* : M. Hisgen, du parti de l'indépendance, dont le chef est le fameux milliardaire Hearst, empereur de la presse jaune de New-York ; le citoyen Chaffin, qui représente le prohibitionnisme ; le citoyen Watson, du parti populiste ; le citoyen Debs, socialiste, et enfin Taft et Bryan, les deux candidats qui représentent les deux partis les plus puissants.

Taft est le candidat des républicains, Bryan le candidat des démocrates.

Le mécanisme électoral

L'élection présidentielle est en Amérique la « grande chose ». En France, quand il s'agit d'élire un président, députés et sénateurs prennent le train pour Versailles, vont déjeuner aux Réservoirs, se réunissent ensuite dans la salle du château et désignent celui qui doit habiter l'Elysée pendant sept ans. Le château de Versailles sort un peu pendant quelques heures de la léthargie séculaire où il s'endort, malgré les touristes et les guides ; le soir, les camelots crient plus fort, en courant plus vite, les journaux qui annoncent l'élu. Il y a, parfois, bien rarement, quelques manifestations. Et tout rentre dans le silence et dans la règle.

Dans un pays comme l'Amérique, où le président de la République est en réalité un autocrate, *la personnalité du chef de l'Etat* a une grande importance. C'est pourquoi l'élection, préparée des mois à l'avance, est, durant ces quelques mois, la grosse affaire du pays.

L'élection a lieu à deux degrés. Chacun des Etats-Unis — il y en a en tout 46, car deux territoires, Mexico et Arrizona, ne sont pas encore arrivés à l'Union — nomment autant de délégués, électeurs présidentiels, qu'il compte de sénateurs et de députés dans les deux Chambres. Ainsi, l'Etat d'Ohio, qui a 2 sénateurs et 21 députés, nommera pour la circonstance 23 électeurs présidentiels.

A leur tour, second degré, ces délégués, membres du collège électoral, nommeront le président qui ne sera vraiment élu que le second lundi du mois de janvier 1909, ainsi que l'exige la Constitution. Mais, comme les membres du collège auront dû préalablement faire connaître, d'une manière catégorique, leur opinion sur le choix du président, ce président sera élu, de fait, mardi. Il est, *en effet, sans exemple dans* l'histoire des Etats-Unis, qu'un membre du collège électoral, citoyen devenu en novembre électeur présidentiel républicain, ait voté en janvier pour un démocrate, ou, réciproquement, qu'un électeur démocrate en novembre se soit laissé gagner dans l'espace de ces deux mois à la cause républicaine.

Pourtant, au point de vue légal, les membres du collège ont tout à fait le droit de voter en janvier comme ils le jugent convenable, et ils ne signent en novembre aucun engagement précis les astreignant à n'être plus, jusqu'à janvier, que des automates. Ce ne fait rien. Même aux époques les plus troublées, où la guerre civile paraissait sur le point d'éclater, la parole de ces citoyens a toujours été une garantie suffisante. L'électeur présidentiel n'est, en somme, que le commissionnaire du suffrage universel et l'élection du 3 novembre, celle de ce suffrage universel directement exprimé, est la véritable élection, le vote final n'étant jamais qu'une *formalité* légale.

La bataille des candidatures

La bataille s'engage donc. Bataille ou fête ? On ne sait plus. Fête ou bataille, l'argent la règle. Les dollars entrent en danse par millions. On distribue à profusion les portraits des candidats. Il y en a de toutes dimensions, de si petits qu'il faut une loupe pour en distinguer les traits, de si grands qu'ils couvrent des murailles entières. Si bien que les affiches monstres, ne trouvant plus de place sur les murs, viennent se coller sur le ventre et sur le dos d'hommes-sandwichs, aux flancs incurvés des locomotives, à la proue vertigineuse des automobiles, et jusqu'aux rochers des chutes du Niagara.

Les manifestations commencent. En bateau, en wagon, en voiture, à bicyclette, par tous les moyens de locomotion possibles, des foules immenses se transportent de ville en ville, circulant, criant, acclamant un nom, *mangeant et buvant en proportion, pour se* donner de la voix, organisant des banquets pantagruéliques, débauche de boustifailles et de boissons.

De leurs côtés, les personnages officiels, le cortège du candidat qui « a pris le bout » (*take the stump*»), se retrouvent, eux aussi, dans des banquets de plusieurs milliers de couverts où flottent, érigés aux murs, accrochés aux portes et suspendus au plafond, les étendards, les oriflammes et les bannières. La foule attend à la sortie pour les escorter tout à l'heure dans les principales rues de la ville, processions interminables qui occupent toute une rue, bouchent toute une perspective, débordent sur les trottoirs, interdisent la circulation et roulent pendant des semaines le flot des électeurs gesticulant et criant.

Les candidats, eux, multiplient les discours ; ils ont fait chauffer des trains spéciaux et se rendent de ville en ville, distribuant des prospectus et des portraits, prononçant vingt harangues par jour, cinq ou six discours en deux mois, impuissants même à satisfaire à toutes les réunions publiques, si bien que dans certaines localités où leur train spécial n'a pas pu pénétrer, ils se font représenter par un phonographe surmonté de leur effigie en cire. Et le train roule, roule, s'arrêtant à toutes les stations, pour que le candidat puisse haranguer, de son wagon, la foule convoquée d'avance.

Comment on vote

Quand l'électeur est bien chauffé, quand on lui a crié mille et mille fois le nom du candidat et les articles du programme, on clôt la campagne électorale, quelques jours à l'avance, par une retraite aux flambeaux.

L'électeur se dispose donc à voter. Il a vu, il a entendu, il est renseigné. Il accomplit son vote avec dignité et aussi avec plaisir. Ce n'est pas comme en France, où le peuple se désintéresse fortement de l'élection présidentielle, puisqu'il ne vote qu'en seconde main, par l'intermédiaire des deux Chambres ; en Amérique, chaque citoyen *vote pour son propre compte et nomme directement* son candidat.

Le vote est secret. Le jour de vote, chaque électeur se rend dans une grande salle qui ressemble un peu à nos bureaux de poste, mais plus propre. Il y trouve des cabines à peu près semblables à nos cabines téléphoniques, mais moins cruelles. On a mis sur les tables, à sa disposition, de vastes bulletins, où, dans cinq colonnes, cette année, sont imprimés les noms des candidats et l'emblème de leur parti : l'aigle pour le parti républicain, l'étoile pour le démocrate, le flambeau pour les socialistes, la balance pour le parti de l'indépendance, une fontaine publique où s'écroulent des cascades d'eau pour les tempérants. Au-dessous de chaque emblème est un cercle. L'électeur parcourt le carton et choisit son candidat en inscrivant tout simplement une croix dans le cercle correspondant à l'emblème du parti qu'il préfère.

Le dépouillement

On centralise ces bulletins et l'on compte les votes, non par voix d'électeurs, comme nous faisons en France, mais par vote d'Etat. Je m'explique. Chaque Etat, suivant la densité de sa population, possède un certain nombre de votes dans le collège électoral : New-York a 39 votes ; Pensylvania, 34 ; Illinois, 27 ; Ohio, 23 ; Texas et Missouri, 18, les autres, 5, 4 ou 3... beaucoup moins.

Supposons donc qu'il y ait à New-York 2 millions d'électeurs. Ils votent. Le dépouillement du scrutin donne 1,500,000 voix pour les républicains, 500,000 seulement pour les démocrates. Sans se préoccuper de la différence, soit un million de voix, on inscrit seulement au relevé du parti démocrate 39, nombre de votes de New-York. De même, Pensylvania 34, Illinois 27, Ohio 23, etc... pour les démocrates ou pour les républicains, suivant que la majorité des électeurs s'est prononcée pour l'un ou pour l'autre parti. On totalise ensuite ces différents votes, sous la colonne démocrate ou sous la colonne républicaine. Le parti qui obtient le plus grand nombre de votes est déclaré victorieux. Le nombre total des votes pour les 46 Etats est de 483. La majorité est donc de 242. Le parti qui aura recueilli 242 voix ou *plus remportera donc la victoire*. C'est simple, pratique, et ce système met au moins les élections à l'abri de la fraude.

Le résultat des élections est proclamé le soir même, ou dans la nuit pour les Etats populeux. Cette nuit-là, personne ne dort. Sur les trottoirs stationnent des foules énormes qui attendent avec fièvre la seconde où l'écran, rouge ou vert, suivant le parti qui triomphe, s'illuminera soudain au faîte du monument que mille et mille regards surveillent anxieusement depuis des heures.

Les deux champions

Cette année, deux candidats sont en lutte.

Bryan, donc, dispute aujourd'hui à Taft le fauteuil de Roosevelt. Bryan est, depuis douze ans, le candidat des démocrates. Il a déjà été trois fois candidats à la présidence : en 1896, en 1900 et en 1904. Il a été battu trois fois. Néanmoins, la convention démocratique réunie à Denver à la fin de juin l'a réélu candidat par 892 voix sur 1,006 délégués. C'est un avocat de talent, un orateur de premier ordre, véritable tribun soulevé de foules. Il prononce chaque jour dix ou quinze discours dans autant de villes où l'amène son train spécial, sans que sa voix diminue de puissance et de clarté. On ne peut discuter sur sa valeur comme homme d'Etat, puisque, jusqu'ici, il est toujours demeuré dans l'opposition.

Taft, lui, est un vieux de la vieille. Il entra dans la vie publique en 1881. Il fut successivement assistant du « district attorney », quelque chose comme substitut du procureur en France ; puis, « internal revenue collector », c'est-à-dire receveur des finances ; puis, juge à la cour d'Etat de l'Ohio.

Il fut ensuite nommé gouverneur aux Philippines, enfin secrétaire d'Etat à la guerre.

Il est l'ami et le protégé de Roosevelt qui, au mépris des traditions établies par Washington, le président de la grande République, n'a pas craint d'entrer dans la lutte pour le soutenir. Cette intervention, d'ailleurs, lui a valu de vertes injures (on l'a appelé «infamous liard» (infâme menteur), «petty ward politician» (politicien de bas étage) et de trop précises accusations, auxquelles *il fut quelquefois très embarrassé* de répondre.

Mais c'est un orateur médiocre, un *colosse qui n'a pour toute séduction* qu'un sourire colossal qui captive les foules. Il s'apprêtait à parler, l'autre jour, à Chicago, devant une assistance de 3 ou 4.000 personnes, quand un ouvrier s'écria : « Parle pas, gros Guillaume (Don't speak Billy), ça sera mieux si tu te contentes de sourire. » Ses longues périodes lassent l'auditoire, sa ritournelle sur les Philippines fait s'esclaffer les plus sérieux. Enfin, il est impuissant à soutenir les grandes fatigues électorales ; il est vite à court de jambes et a bout de souffle ; il se plaint qu'on le fasse travailler comme un forçat et souffre d'une extinction de voix qui lui interdit désormais tout espoir de prendre la parole dans un meeting en plein air.

Leurs programmes

Pauvre gros Billy ! Pas étonnant s'il s'essouffle et s'époumonne Mais il rit ; il a des allures pittoresques, et c'est ce qu'on aimait surtout en Roosevelt, joueur de tennis, chasseur d'ours, auteur dramatique, journaliste demain. Et puis il pèse 135 kilogrammes ! C'est une force ! Cela lui fait 135 chances sur 200.

En 1880, Garfield, absolument inconnu la veille, fut élu en raison de sa belle prestance, *choisi par le peuple américain*, un peu comme le housard par le père de Victor Hugo.

Pour sa grande bravoure et pour sa haute taille.

En Amérique, où l'on aime les gens de sports, agiles et robustes, on est bien près de croire que la vigueur physique est la preuve d'une équivalente valeur morale.

Titres quasi suffisants pour Taft. Activité merveilleuse pour Bryan. Car, ma foi, les programmes, à les serrer d'un peu près, sont identiques. Mêmes promesses de réformes. Le parti républicain s'est tellement rapproché du parti démocrate depuis 1900 ! Le parti républicain était conservateur alors ; il *représentait la défense des gros* intérêts capitalistes, de l'étalon d'or et, à l'extérieur, de l'impérialisme. Le démocrate, lui, déclarait la guerre aux trusts et se faisait le champion du bimétallisme. Aujourd'hui, démocrates et républicains crient en chœur : « Guerre aux trusts ! Sus aux monopoles ! Gare aux fortunes exagérées ! »

Pourtant, un peu de révolution, révolution dans la méthode, dans les opinions et dans le choix des hommes, entrerait à la Maison-Blanche avec Bryan. Il a pour lui les ouvriers et les noirs. Apportant un programme un peu plus hardi, il rallie les mécontents et les miséreux, tous ceux qui espèrent un peu de mieux-être, escomptant un affranchissement prochain.

Actuellement, la lutte est terminée. Les paris sont ouverts. Dans 24 heures on connaîtra le nouveau Président des Etats-Unis.

La Question des Tramways A LILLE

La Victoire de la Compagnie. - Les voyageurs roulés. - Un adjoint complaisant. - Le contrôle complice. - Et le Comité de Défense ?

On a lu hier dans nos colonnes le communiqué qu'avec un cynisme candide, la Mairie a transmis à la presse.

Il nous faut le reproduire encore pour l'édification de nos concitoyens ; le voici dans toute sa beauté :

M. Baudon, adjoint, a eu samedi soir, à la Mairie, une entrevue avec M. Faure, directeur de la Compagnie des Tramways, auquel il a communiqué la délibération prise la veille à l'unanimité par le Conseil municipal.

Sur le premier point, M. Faure a confirmé à M. Baudon qu'il prenait des dispositions pour renforcer le service des voitures aux heures de plus grande intensité de circulation sur toutes les lignes où cette mesure est nécessaire ; sur le second point, visant la transformation des plates-formes de 1re classe, sans compensation qu'il n'a d'ailleurs jamais été question d'accorder, M. Faure a déclaré transmettre immédiatement le vœu du Conseil municipal au Conseil d'administration de la Compagnie des Tramways.

Dans le cas d'une solution affirmative, un décret d'utilité publique, après enquête, annulant le précédent, serait nécessaire.

M. Faure communiquera à l'Administration municipale la réponse de son Conseil d'administration, dès qu'elle lui sera parvenue.

Ainsi, voilà par quels procédés la Cie des torpilleurs du pavé est parvenue à endiguer, avec la complicité municipale, le flot des colères populaires qui menaçait de la submerger !

Quelle comédie a-t-on donc joué vendredi au Palais Rihour ? Et tous les conseillers municipaux qui ont fait chorus avec le public contre la Compagnie, ont-ils, ou ou non, été les « acteurs ou les dupes de cette comédie ?

Qu'a-t-on dit au Conseil municipal et à la Commission des Tramways ? Qu'a-t-on laissé croire au public dans la presse officieusement informée ?

D'abord, qu'on allait mettre des remorques afin de permettre la circulation rapide de tous les voyageurs ; ensuite qu'on allait transformer en plates-formes de 2e classe les plates-formes de premières ; enfin que le public aurait les aller et retour prévus par le cahier des charges, et que la Compagnie allait modifier les instructions idiotes données par elle pour le passage d'une classe à l'autre.

Voilà bien n'est-ce pas, les déclarations et informations qui ont arrêté la révolution des tramways lilois.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

D'aller et retour, il n'en est plus question ! De la transformation des plates-formes, le Conseil des tramways en délibérera et fera connaître sa décision ! !

Du passage interdit d'une classe à l'autre il n'est plus question de le rendre au public ! ! !

Et quant aux remorques, on en mettra « partout où cette mesure est nécessaire ». Quand en mettra-t-on ? on ne le dit pas. Et qui appréciera où il est nécessaire d'en mettre ? c'est M. Faure et non la municipalité ! ! ! !

Qu'en dites-vous, bons voyageurs, excellents abonnés ?

MM. Faure et Baudon se sont-ils suffisamment payé votre tête ?

Qu'en pensez-vous, Messieurs les conseillers municipaux qui feisiez montre, vendredi, de tant d'ardeur contre la compagnie malfaisante ?

N'allez-vous pas exiger une réunion du conseil municipal pour réclamer de votre adjoint aux tramways, des résultats ou une démission ?

On se demande en ville, quels liens mystérieux existent entre M. Faure et la municipalité en général, et M. Baudon en particulier.

Voilà une municipalité qui a dans les mains toutes les armes pour exiger de la compagnie ce qui est réclamé par la population toute entière ; et, au lieu d'agir, elle s'aplatit devant la Cie, met ses agents à son service, ment impudemment au Conseil municipal, laisse la Compagnie édicter et appliquer des réglements illégaux et sacrifier les revendications du public aux prétentions de M. Faure.

Que disons-nous ? elle tremble, notre municipalité, devant le tzar des tramways.

C'est la menace à la bouche que parle celui-ci ; et de même que nous avons raconté vendredi, sans être démenti par personne, ce qui s'était passé à la mairie entre les municipaux et les deux administrateurs délégués des tramways, nous affirmons aujourd'hui que M. Faure a menacé si on l'obligeait à appliquer son cahier des charges, de supprimer les 12.000 abonnements scolaires que le cahier des charges ne prévoit pas mais qui sont une règle dans toutes les compagnies.

A un argument de ce genre, une municipalité, avant quelque dignité, aurait répondu en flanquant le bonhomme à la porte et en entamant les hostilités.

Les armes ne manquent pas, et les aller et retour avec le transport des marchandises sont plus qu'il n'en faut pour faire demander pardon à genoux à ce directeur qui parce qu'il revient de la Russie en passant par le Caire, traite les élus de la ville en arabes ou en moujiks.

Mais non, M. Baudon a capitulé et ce grand « va-t-en guerre » de Ch. Delesalle s'est comporté devant le conseil comme s'il avait purgé le matin, à l'idée qu'on lui demandait d'organiser un contrôle de la Compagnie.

Vers qui se tourner maintenant ?

Mais, au fait, il en existe des contrôleurs de la Compagnie, et bien payés encore.

En vertu du cahier des charges, la Compagnie des tramways verse au département 50 francs par kilomètre exploité pour frais de contrôle.

Cela fait 5,000 francs.

Où va cette grosse somme ?

Elle est répartie entre M. Stoclet, ingénieur en chef du contrôle ; M. Anglès Daurliac, sous-ingénieur du contrôle, et leurs sous-ordres.

Ces messieurs tremblent-ils aussi devant M. Faure ?

Et s'ils ne tremblent pas, ne considèrent-ils pas que l'argent qu'ils touchent pour le contrôle doit les obliger à contrôler quelque chose ?

La première chose qu'ils ont à contrôler, c'est l'application intégrale du cahier des charges ; c'est, par conséquent, la création des aller et retour, le transport des marchandises, la quantité de voitures suffisantes pour transporter tous les voyageurs et les abonnés, et la suppression des règlements arbitraires appliqués par la Compagnie sans l'autorisation préfectorale.

S'ils ne contrôlent pas, qu'ils rendent l'argent !

Mais M. le préfet, de son côté, oublie-t-il qu'il a la charge de la surveillance de tous ces services, et faudra-t-il que le Comité de défense s'adresse au ministre des travaux publics ?

Le Comité de défense ?

Il paraît qu'il existe encore, et qu'en dépit des relations aimables qui existent entre certains de ses membres et les membres de la *municipalité, il serait sur le point de reprendre* les hostilités.

Il n'est que temps

Qu'il invite les voyageurs à recommencer l'assaut des torpilleurs ; qu'il oblige la municipalité à remobiliser ses commissaires et ses agents, et l'on verra si le conseil municipal ne se réunit pas une nouvelle fois pour exhaler sa mauvaise humeur et prendre enfin des mesures énergiques.

Qu'il porte, puisque la municipalité «foire» devant la Compagnie, qu'il porte la question devant les tribunaux.

Qu'il fasse constater par huissier l'insuffisance de places ; qu'il fasse constater par huissier le refus d'aller et retour, ou qu'il fasse constater le refus de passage d'une classe dans une autre ; et qu'il demande des dommages et intérêts devant le tribunal.

Que lui manque-t-il pour agir ?

De l'argent, peut-être ?

Qu'on lui en apporte : les guichets du « Réveil » s'ouvrent aux souscriptions ; il les portera au comité. Nos confrères imiteront certainement notre exemple ; avec nous ils viendront en aide au comité. Et la victoire sera au public.

Aux armes, voyageurs !

Formez vos bataillons.

En attendant, que chacun s'y mette, et voici quelques bons conseils.

Le cahier des charges dit :

« Le concessionnaire, s'il en est requis, délivrera pour chaque ligne des billets d'aller et retour dont le prix sera calculé sur la base de 25 p. c. de réduction sur les prix des tarifs « convenus ». Il devra également en délivrer sur la même base pour des sections de lignes, pourvu que le parcours total soit supérieur à 6 kilomètres. »

Il est entendu que ces 6 kilomètres sont comptés trois kilomètres en allant et trois en revenant.

Il faut que tous les voyageurs qui effectuent de tels parcours réclament des aller et retour. Si on les leur refuse, qu'ils refusent de payer et donnent leur nom et leur adresse au contrôleur. Si on appelle un agent qu'ils offrent devant lui de payer l'aller et retour et qu'ils refusent de payer autrement.

Ils n'ont rien à craindre, car ils sont dans leur droit et la Compagnie ne pourrait pas les poursuivre. Quand la Compagnie verra que les voyageurs ne paient plus, elle devra bien céder.

Même attitude à tenir pour les voyageurs qui voudront passer de 2e en 1re ; qu'ils se refusent à payer si on ne leur permet pas de se déclasser. *Ils sont dans leur droit, car* l'affiche de la Compagnie interdisant le passage n'a pas été autorisée par la Préfecture.

Que ceux qui auraient agi ainsi en informent le comité, et lui disent quel résultat ils ont obtenu.

Tous pour chacun et chacun pour tous ; et, en dépit de l'inertie municipale, le public sera victorieux.

M. Clemenceau en Italie

Pallanza, 2 novembre. — M. Clemenceau, président du Conseil, accompagné de sa fille, Mme Jacquemaire, est arrivé ici.

Il a visité en automobile les environs, et s'est déclaré enchanté de la beauté des sites.

Le sous-préfet et le maire de Pallanza ont présenté leurs hommages à M. Clemenceau.

Ce soir, le président du Conseil partira de Stressa pour Paris. Il fera, avant son départ, une promenade en canot-automobile sur le lac.

Après l'interview du Kaiser

Guillaume II et M. de Bulow. — Une note officieuse.

Berlin, 2 novembre. — La « Gazette de Cologne » publie, d'après un communiqué officieux de Berlin, les explications suivantes au sujet de la « fâcheuse bevue » qui fut la cause de la publication si discutée des déclarations de l'empereur dans le « Daily Telegraph » :

1. L'empereur, pendant son séjour à Highcliffe et dans d'autres localités de l'Angleterre, avait eu l'occasion de causer avec divers personnages anglais de sa situation vis-à-vis de l'Angleterre. Un de ces personnages crut qu'il serait bon de faire connaître ces vues de l'empereur au public dans l'intérêt *des relations anglo-allemandes* ; il rédigea alors les diverses déclarations de l'empereur sous forme d'une interview qu'il soumit à l'empereur, en vue d'être autorisé à la publier. L'empereur fit ce qui lui incombait naturellement dans les circonstances, il envoya le manuscrit au chancelier de l'empire pour que celui-ci l'examinât et donnât son avis à ce sujet.

2. Lorsque le chancelier reçut le manuscrit, il était fort occupé par des travaux importants : les questions multiples de politique extérieure en Orient et à Casablanca, et la réforme des finances de l'empire, dont *tous les points faisaient l'objet de son étude*. C'est là son excuse, mais non sa justification, — le chancelier le reconnaît le premier — pour avoir renvoyé sans le lire, le manuscrit, quelque peu illisible, à l'examen de l'office des affaires étrangères. Le manuscrit est revenu sans qu'on eût fait remarquer les dangers de sa publication. C'est ainsi que la publication en eut lieu.

3. En voyant l'article dans le « Daily Telegraph », le chancelier qui s'il en eût connu le contenu, eût conseillé de s'abstenir de le faire paraître, fut extrêmement peiné de le voir imprimé et estima de son devoir de faire *connaître franchement* à l'empereur comment la faute avait été commise. Il prit sur lui la responsabilité du fait et offrit à l'empereur sa démission pour n'avoir pas rempli exactement la tâche dont l'empereur l'avait chargé.

4. Réfléchissant aux conséquences très fâcheuses que pouvait avoir la retraite du chancelier et appréciant la franchise de l'aveu du prince de Bulow, l'empereur n'a pas accepté la démission du chancelier ; il a voulu oublier la faute commise et a accepté que toute l'histoire des causes de la publication de l'article fût rendue publique.

Il résulte de cet exposé qu'il ne s'agissait aucunement dans le fait de cette publication d'un acte officiel ou bien d'un acte personnel de l'empereur, mais qu'il s'est produit une fâcheuse bévue dont les suites sont très désagréables.

Au sujet des déclarations même de l'empereur, tout ce qu'on peut objecter, c'est que le moment était mal choisi pour les rendre publiques, mais des paroles ouvertes et sincères ne peuvent rencontrer qu'un bon écho, et ces déclarations de l'empereur sur ses relations *à l'égard du peuple anglais*, auront pour résultat final de faire serrer les rangs à tous ceux qui ont à cœur la paix entre les deux nations et de les faire s'opposer vigoureusement aux tentatives des empoisonneurs de sources et des perturbateurs de paix internationaux.

LE 5e CONGRÈS de la Libre-Pensée

La première journée

Paris, 2 novembre. — Le 5e Congrès de l'Association nationale de la Libre Pensée s'est ouvert à Paris, salle des Fêtes de la mairie du 10e arrondissement, le 1er novembre, sous la présidence de M. Ch. Beauquier, député du Doubs.

La matinée a été consacrée à la mise en train du Congrès.

Après l'allocution du président, M. Beauquier et quelques mots de MM. Buisson et Charbonnel, deux grandes commissions ont été élues : l'une pour les Bibliothèques scientifiques, l'autre pour les *Fêtes et Cérémonies* civiles.

La séance de l'après-midi est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Tarbouriech

1° M. Albert Bayet lit un rapport sur l'état présent de la science morale. Il recommande les ouvrages d'Aug. Comte, Spencer, Lévy Bruhl, Durkheim, Bouglé.

M. Colly fait ensuite une communication sur la morale laïque dans les écoles de la République. Il constate que sous couleur de morale laïque, on enseigne une morale religieuse et il fait adopter un vœu pour la laïcisation véritable de l'enseignement.

M. Lapuya nous fait alors connaître le problème de l'école laïque dans la catholique Espagne.

M. Ferdinand Buisson étudie l'historique de l'enseignement de la morale dans l'enseignement primaire.

M. Thalamas a très heureusement signalé la fâcheuse influence de l'élément protestant dans l'Université, et des inspecteurs qui imposent leurs livres au personnel placé sous leurs ordres.

2° M. Maurice Ajam indique des déformations réactionnaires du positivisme. Les catholiques et certains hommes politiques essayent de faire leur Auguste Comte. M. Ajam fait justice de ces singulières prétentions.

3° M. Victor Dave, traducteur des œuvres de Hœckel, lit un travail sur l'état présent des connaissances scientifiques sur l'origine du monde et l'origine de l'homme.

Les Elections municipales en Portugal

Lisbonne, 2 novembre. — Les élections pour le renouvellement des conseils municipaux ont eu lieu hier dans tout le Portugal.

A l'exception de Lisbonne, où l'élection des conseillers municipaux n'est pas disputée par les monarchistes, la victoire des différentes fractions des partis monarchistes est complète dans la presque totalité des conseils municipaux du royaume.

En dehors de Lisbonne, le parti républicain présentait dans quatre-vingts communes des listes uniquement républicaines et dans vingt autres communes des listes mixtes.

Il y a eu peu de suffrages exprimés à Lisbonne, — moins de quatre mille, — les républicains seuls prenant part au vote, ce qui était assez dangereux pour eux, car les votants se trouvent ainsi tout indiqués aux représailles éventuelles des monarchistes.

Les républicains ont élu la municipalité entière non seulement de Lisbonne, mais de plusieurs communes suburbaines et de plusieurs villes dans l'intérieur, Moita, Villafranca, etc. Ils ont une forte minorité à Setubal, Oeiras, etc.

Il n'y a pas eu d'élection municipale cette année à Porto, où le conseil actuel est composé de républicains et de monarchistes.

Bien que la lutte ait été vive, sur beaucoup de points, entre progressistes et régénérateurs, on ne signale aucun incident tumultueux.

Un capitaine d'infanterie, candidat à Lisbonne, qui a participé dans des réunions républicaines, a été mis en non-activité pour six mois et condamné aux arrêts dans une forteresse.

TCHÈQUES ET ALLEMANDS en Bohème

L'ordre règne à Prague, mais la ville est pleine de troupes

Prague, 2 novembre. — Au cours de la journée de la Toussaint, la tranquillité la plus complète n'a cessé de régner à Prague, grâce aux mesures préventives de sûreté.

Dès neuf heures du matin, la principale avenue de Prague, l'avenue Prikopy, était fermée par des cordons de police et sillonnée par de nombreux gendarmes, baïonnette au canon.

Des députés tchèques eux-mêmes, entre autres le professeur Masaryk, ont été obligés de quitter cette avenue où est situé le casino allemand. Seuls les tramways pouvaient circuler.

L'entrée du casino était gardée par des gendarmes.

Les étudiants allemands, en casquettes aux couleurs de leurs diverses *corporations*, ont tenu dans le casino une grande réunion, mais la promenade habituelle des étudiants sur l'avenue Prikopy n'a pas eu lieu à midi.

La ville est calme. De nombreuses patrouilles, baïonnette au canon, parcourent les rues.

En revanche, la tranquillité a été troublée à Brux, ville allemande de Bohême, où une foule fanatique a démoli dans le cimetière des pierres tombales portant des inscriptions tchèques.

Agitation chez les Mécaniciens de la Compagnie de l'Est

Paris, 2 novembre. — Une grève serait à la veille d'éclater parmi le personnel de la Compagnie de l'Est. Les mécaniciens et les chauffeurs auraient l'intention de quitter le travail si l'un de leurs collègues, un mécanicien, était, à la suite d'une infraction au règlement rétrogradé aux fonctions de chauffeur.

Cette rétrogradation entraîne une notable diminution des appointements, et les mécaniciens, estimant que la peine est excessive, auraient décidé, dans la réunion qu'ils ont tenue samedi soir, à se mettre en grève si leur camarade était inquiété.

Nous nous sommes rendus, ce matin, à la direction de la Compagnie de l'Est pour avoir confirmation ou démenti de cette nouvelle. Malheureusement, c'était aujourd'hui jour férié et il nous a été impossible de rencontrer un fonctionnaire autorisé à nous donner des renseignements.

Un mécanicien que nous avons vu nous a confirmé les faits, mais ce seraient, d'après lui, les *dépôts de Reims et de Mohon* qui prendraient l'initiative du mouvement : ce sont ceux qui comptent le plus de mécaniciens et de chauffeurs syndiqués. Le dépôt de la Villette resterait en dehors. Cependant, la Fédération serait peu disposée à la grève ; elle aurait l'intention tout d'abord d'envoyer une délégation au directeur de la Compagnie ainsi qu'au ministre des travaux publics pour demander à l'un et à l'autre que le mécanicien mis en cause ne soit pas frappé.

Une émeute à Hong-Kong

Saïgon, 2 novembre. — On mande de Hong-Kong, que le boycottage des marchandises japonaises a donné lieu, le 1er novembre, à une émeute.

La populace s'empara de trois vendeurs de marchandises japonaises coupa les oreilles à deux d'entre eux et au troisième le nez.

On envahit ensuite les magasins du centre de la ville.

La police est intervenue. Plusieurs agents ont été blessés.

Deux cent cinquante arrestations ont été opérées.

Une grande surexcitation règne dans la ville. Les Chinois tiennent des meetings secrets.

Des patrouilles de police parcourent la ville.

UN VOL AUDACIEUX

Des apaches pillent une villa, revolver au poing.

Paris, 2 novembre. — Ces jours derniers, deux hommes qu'accompagnait une jeune femme se présentaient chez une rentière de Chaville, Mme Gilbert, âgée de quarante ans, qui habite une coquette villa située à la lisière du bois de Vélizy.

Les visiteurs se présentaient sous le prétexte de demander le prix de location d'une autre villa dont Mme Gilbert a la garde

Les conditions de la location parurent convenir aux visiteurs. Toutefois, avant de signer le bail, l'un des deux visiteurs désirait, dit-il, consulter sa femme.

Le lendemain, à la même heure, les deux personnages revinrent avec une jeune femme dont il était impossible de reconnaître les traits, cachés sous une épaisse voilette. La maison, déclara la visiteuse, lui convenait, mais les 2.200 francs demandés constituaient un prix trop élevé. Mme Gilbert leur donna l'adresse du propriétaire et s'empressa de rentrer chez elle et de s'enfermer à clef, car les allures du trio lui avaient paru, cette fois, assez suspectes.

Hier, les visiteurs revinrent chez Mme Gilbert ; deux femmes les accompagnaient. *Une des femmes entama un nouveau* débat avec cette dernière sur le prix de location. Soudain, un des hommes sortit un revolver et somma Mme Gilbert de lui remettre les clefs de son secrétaire.

Le chien de Mme Gilbert s'élança sur les bandits, mais l'un d'eux lui lança un nœud coulant et pendit la pauvre bête à l'espagnolette de la fenêtre, sous les yeux de sa maîtresse.

En même temps, les femmes, entourant Mme Gilbert, lui enfoncèrent dans la bouche un mouchoir pour étouffer ses cris. Puis, tandis qu'elles la maintenaient, leurs deux compagnons parcoururent les diverses pièces de la villa, fracturèrent les armoires, puis ils revinrent et tous quatre prirent la fuite, en emportant de nombreux bijoux, des objets d'argenterie, des obligations de la Ville de Paris, plus une somme de 2.000 francs en billets de banque.

Après le départ de ces audacieux malfaiteurs, Mme Gilbert put enfin se débarrasser de son bâillon. Elle a dû recevoir les soins d'un médecin.

Le montant du vol s'élève à une quinzaine de mille francs.

Le parquet de Versailles, prévenu, a avisé à son tour le service de la Sûreté qui recherche les audacieux malfaiteurs.

UN CAMBRIOLEUR ASSASSIN

Londres, 2 novembre. — Un monstrueux assassinat a été commis, la nuit dernière, dans un faubourg de Salisbury. Un enfant de onze ans, ayant perdu une jambe, à la suite d'une opération, a été trouvé mort, dans son lit, avec, à la gorge, une profonde blessure.

Dans la soirée, la mère s'était absentée pour faire quelques achats en ville. Lorsqu'elle revint, elle entendit du bruit dans la chambre à coucher de son fils et, presque aussitôt, un *homme descendait rapidement* les escaliers. Dès qu'il fut dehors, il jetait, loin de lui, un couteau rouge de sang. Dans la chambre, on trouva la victime dans son lit, la tête tournée de côté, comme pour fuir une vue horrible et les mains tendues sur les couvertures ensanglantées, semblant demander grâce. Plusieurs tiroirs avaient été bouleversés et diverses sommes d'argent avaient disparu. Dans sa hâte, l'assassin avait oublié d'emporter quelques pièces d'argent et de cuivre.

La police possède très peu d'indices et des chiens policiers vont être mis à la recherche du meurtrier. Souvent, dans la plaine de Salisbury, ces chiens ont été employés et plusieurs fois avec succès.

Poignardé par son voisin

Paris, 2 novembre. — Un drame sanglant s'est déroulé hier soir dans l'escalier de la maison située au numéro 90 de la rue de l'Ourcq, à Paris.

Depuis quelque temps, deux jeunes gens, locataires de la maison, vivaient en assez mauvaise intelligence.

Hier soir, vers huit heures et demie, l'un d'eux, un journalier nommé Eugène Roger, montait l'escalier, conduisant à son logis, quand il se heurta à son ennemi, un Italien nommé Louis Boccati, âgé de 19 ans.

Quelques mots murmurés par celui-ci, donnèrent prétexte à une violente querelle, et bientôt les deux hommes en vinrent aux mains.

Pendant quelques instants, ils luttèrent avec un acharnement égal, puis Boccati, moins robuste que son adversaire, fut terrassé.

L'Italien parvint à ce moment à s'emparer de son couteau et en plongea la lame dans la poitrine de Roger.

Celui-ci, frappé à mort, poussa un cri terrible et s'affaissa comme une masse.

Tandis que les spectateurs de cette scène sanglante s'empressaient autour du blessé, le meurtrier, bousculant ceux qui voulaient s'emparer de lui, gagna la rue et disparut.

Roger expira tandis qu'on le transportait dans une pharmacie. M. Lompré, commissaire de police, a fait transporter le corps à la Morgue et recherche Boccatti qui, croit-on, s'est réfugié chez un de ses compatriotes.